

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 8

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

papillon « tête de mort » vole le soir devant les ruches et preste et rusé pénètre à l'intérieur par le trou de vol. L'apiculteur sera bien intentionné en jetant un coup d'œil devant son rucher à la nuit tombante ou en réduisant tous les soirs la hauteur du trou de vol à 7 mm afin d'empêcher le passage du papillon. Des grilles ne laissant passer que les abeilles peuvent aussi être placées.

Il peut aussi arriver que le voleur provoque parmi les colonies un grand désordre, importune les abeilles de façon si extraordinaire que les ruchers sont voués à leur perte, les reines perdues, les colonies orphelines.

Sur les spécialités de ce sphinx, il y aurait encore d'étonnantes choses à relever et vous comprendrez certainement qu'une attention spéciale doit être réservée à cet insecte pour lequel nous désirons faire des expériences relatives avant tout aux particularités de son entrée dans notre pays.

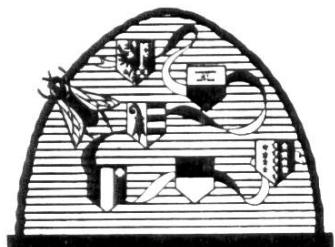
Mais comme le papillon « tête de mort » avec son excellent camouflage se dérobe habilement à l'observateur sur son libre parcours, les possibilités d'information sont très réduites. La collaboration de nos apiculteurs serait de ce fait désirée. Elle consisterait à annoncer aux organes intéressés, leurs observations et avant tout la découverte de sphinx ayant succombé dans leurs ruchers en joignant les corps ou les restes momifiés.

Et si même une fois, il vous était possible de prendre vivant et en flagrant délit un papillon « tête de mort », ce serait d'autant plus intéressant pour les entomologistes. De telles communications seraient reçues avec reconnaissance par M. Gottfried Leiser, Distelweg 2, 3528 Steffisbourg-Station ou par le soussigné membre de la section de Thoune de la V.D.S.B.

Les frais de port seront bonifiés à l'expéditeur. Les informations reçues de toute la Suisse seront examinées, travaillées et il en sera donné connaissance ici en temps opportun.

Et maintenant, cher ami apiculteur suisse, qui de vous nous aidera ?

*Max Lips, Hardegg,
3612 Steffisbourg.*



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie † HENRI DUC

A la fin d'avril, nous assistions, très nombreux, à l'ensevelissement de notre cher président, M. Henri Duc, à Lully.

Depuis deux ans, nous le savions atteint d'une cruelle maladie, qui ne laissait guère d'espoir, même à la forte constitution qui était la sienne. Néanmoins, après une grave opération à Lausanne et quelques mois de convalescence, il avait repris ses nombreuses occupations dans sa commune, dans le district et le canton.

Nous tenons à rendre un dernier hommage à celui qui, pendant 12 ans, fut président des apiculteurs broyards. Il se dévoua à cette tâche avec son ardeur coutumière, en y mettant tout son cœur. Il était membre du comité depuis 1941. Il faisait partie aussi du comité de la Fédération cantonale d'apiculture. Il présida également le jury des concours cantonaux de ruchers. En 1956, il obtint la médaille d'or, lors du concours de ruchers de la Romande. En mars dernier, il recevait avec une grande joie et aux acclamations de l'assemblée, le beau gobelet de la Romande pour ses 35 ans de sociétariat. C'est vous dire tout le travail et le dévouement qu'il a apporté, durant sa vie laborieuse, à la noble cause apicole.

Nous ne l'oublierons pas et nous penserons à sa jovialité, sa probité, ainsi qu'à tout ce qu'il apporta de bien au sein de notre société d'apiculture.

A son épouse et à ses enfants, vont toute notre sympathie.

Un ami.

Communiqués

Société d'apiculture de Moudon et environs

Contrôle du miel 1966 : Nous rappelons à tous nos membres que la date du deuxième et dernier contrôle du miel est fixée au *15 août 1966*, dernier délai pour l'inscription auprès des contrôleurs respectifs et dont le détail a été exposé dans le numéro de juin écoulé.

Passé ce délai, il ne pourra plus être pris en considération les demandes de retardataires éventuels.

Le comité.

Section de Cossonay

Les membres qui désirent faire contrôler leur miel sont priés de s'inscrire auprès de notre président, M. Maurice Gleyre, à 1111 - Senarcens, tél. 87 21 82 jusqu'au 31 août dernier délai. Les demandes tardives ne seront pas prises en considération.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture de la Menthue

C'est dimanche 10 juillet que les apiculteurs de la Menthue s'étaient donnés rendez-vous pour leur assemblée générale. Une minute de silence est observée par l'assemblée en l'honneur de M. René Magnenat, décédé.

Du rapport présidentiel il y a lieu de relever que notre section se trouve au quatrième rang de la Romande en ce qui concerne sa production de miel, en effet, 2695 kg ont été contrôlés en 1965, ce qui est réjouissant. M. Thonney nous parle de son magnifique séjour à Bucarest lors de l'Api-Mondia et fait ressortir que le climat de ce pays et sa flore étant très différents du nôtre, permettent de réaliser des récoltes de l'ordre de 50 kg par ruche.

M. D. Vallon, conseiller apicole, donne un exposé sur les cours qu'il a suivis pendant sa formation et espère avoir suffisamment d'inscriptions pour organiser un cours en 1967.

Il est rappelé que les membres qui désirent faire contrôler leur miel, doivent s'inscrire auprès de notre président, M. André Thonney, jusqu'au 20 août.

L'ancien comité est réélu pour une année et l'ordre du jour étant épuisé, le président souhaite à chacun un bon retour dans son foyer.

Section des Alpes

L'assemblée ordinaire de ce printemps avait décidé de faire une sortie cet été.

Elle eut lieu le dimanche 26 juin en autocars et quelque quatre-vingts membres avaient répondu à l'appel du comité. Par une journée magnifique, confortablement installés dans les cars de la maison Bourquin de Vevey, les participants ralliaient Aigle. Pointage, contrôle et nous gravissons les premières pentes qui nous conduiront au Pillon. Région connue de tous, émaillée d'une flore superbe et variée où dès Le Sépey, nous retrouvons l'emplacement des ruchers des collègues Niederhauser, de Siebenthal, Roussy, Henchoz, Delarzes, etc. Le col du Pillon est atteint où un premier arrêt a lieu afin de permettre à chacun de savourer un délicieux café tout en admirant un panorama merveilleux et la hardiesse de l'installation du téléphérique des Diablerets.

Par Gsteig, Gstaad, Boltigen, nous arrivons à Spiez, où nous trouvons nos cicérones d'un jour, MM. Marmet et Wittwer. M. Marmet, bien que domicilié à Spiez, possède trois ruchers dans un rayon de quelque 20 kilomètres et sous sa conduite, nous nous dirigeons dans le Kiental, emplacement du premier rucher. Le maître des céans nous donne toute explication et maints conseils sur la conduite de son apier. Par un élevage personnel, une sélection rigoureuse, M. Marmet arrive à un résultat magnifique. Comme toujours dans pareilles occasions, le temps disponible est trop court et nous devons rallier Frutigen, où a lieu le repas de midi.

Aimablement reçus par M. Bettschen, propriétaire de l'Hôtel Adler, les membres peuvent prendre place au gré de leur fantaisie dans une grande salle magnifiquement décorée. Avant le repas, le président en termes cordiaux souhaite la bienvenue à chacun. Il salue particulièrement la présence de MM. Marmet et Wittwer, de Mme Fankhauser. Il est heureux de compter parmi nous M. Louis Mages et relève la présence de nos membres d'honneur Jean Borloz, Louis Roussy et Albert Henchoz. Il a une pensée de gratitude pour nos malades, spécialement pour Mme Henchoz et notre collègue Francis Knaack, de Veytaux, accidenté et forme des vœux de prompte et complète guérison. Le but d'une course d'une société apicole n'est pas nécessairement le repas, mais il représente malgré tout, pour chacun un moment appréciable ! Et il est agréable de relever combien nous fûmes bien reçus. Menu excellent, très bien préparé, servi par un personnel avenant et aimable. Et après le café, les chansons, les « yodler » du personnel gagnèrent toutes les sympathies en créant une ambiance des plus agréables.

A 15 heures, nous nous retrouvions à Erlenbach où M. Wittwer nous fit le plaisir de pouvoir visiter son rucher. Celui-ci consiste en un superbe chalet contenant quelque 50 colonies. C'est beau de pouvoir admirer ces abeilles sortant de partout ! Et si nos amis Oberlandais cultivent les abeilles dans les « ruches suisses », nous devons constater en toute objectivité, que le système de ruches importe peu, car la récolte était déjà intéressante.

Le moment du retour était venu, le président remercia encore chaleureusement les collègues Marmet et Wittwer et leur dit encore tout le plaisir éprouvé en leur compagnie. Il forma les vœux les meilleurs à leur égard en leur disant un joyeux au revoir.

Toujours par la route, nous étions sur le chemin du retour en empruntant la belle région du Jaunpass. A Bulle, notre caissier avec sa générosité coutumière, nous offrit le verre de l'amitié, ce qui permit à chacun de pouvoir faire un commentaire sur une journée si bien remplie. La région de Bulle à Vevey est connue de tous, mais toujours agréable à revoir, car ses vertes prairies et ses fermes cossues laissent à chaque visiteur une impression de douce chaleur. La dislocation eut lieu à Vevey, chacun était satisfait de cette belle et agréable journée et tous les membres en emportèrent un lumineux souvenir.

A. P.

Convocations

Association romande des apiculteurs éleveurs

Assemblée le samedi 20 août 1966 à Chancy-Genève.

Rendez-vous des participants à 10 heures, Chancy-Douane 2, puis départ pour le rucher de M. Egger. 12 heures pique-nique ou repas, s'adresser pour celui-ci à M. Barbier Albert, chemin d'Aïre, Genève, avant le jeudi.

Démonstration d'élevage et discussions.

Le secrétaire.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 8 août 1966, au local, Café de la Grappe genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Section Erguel Prévôté

C'est donc dimanche 7 août 1966 que les apiculteurs de notre société se retrouveront en famille pour un pique-nique suivi d'une « torrée » à la Montagne de Saules. Pour les automobilistes qui ne connaîtraient pas la route, celle-ci sera jalonnée de petits fanions à suivre dès la sortie du village de Saules. En cas de mauvais temps la date est reportée au 14, au même endroit.

Venez nombreux avec vos familles.

A. P.



Les abeilles ne piquent plus

Vareuse « Hermetic », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.

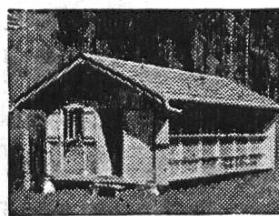
Prix : Fr. suisses 23.50
port inclus

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « Hermetic »

Fr. 7.50 port compris

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON
(Loire) FRANCE



RUCHERS
de construction solide
et à des prix
avantageux.

U. Weber-Aeberhard,
Eichmatt/Riggisberg BE
Tél. (031) 67 45 66
Construction de ruchers